

Voisins Citoyens Méditerranée

Retrouvez-nous sur internet www.vcm.1901.org

N°82 - Septembre 2007 - 1 euro

Edito

Dans un article paru dans le journal *Le Monde* en date du 1er septembre 2007, Martin Hirsch s'indignait du silence qui avait entouré la publication des chiffres de l'Insee concernant la pauvreté.

Ainsi en France la pauvreté augmente. Entre 2004 et 2005, le taux de la population pauvre est passé de 11,7 % à 12,1% le seuil de pauvreté est à 817 euros. En valeur absolue cela représente 7,14 millions de personnes et 3 millions de ménages.

Dans nos rapports d'activité depuis plusieurs années maintenant nous alertons les autorités publiques sur l'aggravation des phénomènes de pauvreté et la nécessaire adaptation des politiques sociales dans ce sens. Considérer que seules les politiques d'emploi peuvent permettre de lutter contre la pauvreté participe d'un aveuglement coupable qui refuse dans un déni irresponsable de prendre en compte la mutation profonde de notre société.

En attendant ce n'est pas la situation économique de la rentrée qui va améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et à plus forte raison celles des plus démunis. L'impact des hausses des produits de consommation courante comme le pain, les légumes mais aussi de l'énergie et des loyers compromet de plus en plus les équilibres des budgets familiaux et ne fait que rendre plus difficile la vie quotidienne.

Dans ce contexte, alors que les créations d'emplois sont marginales et précaires, nous devons plus que jamais soutenir les formes d'organisation collectives d'économie populaire, d'entraide, de solidarité qui permettent d'améliorer les conditions de vie et de sortir des logiques de dépendance à l'assistanat.

Pour cela il faut repenser en profondeur le sens et les logiques de l'intervention sociale publique ou privée. Les conseils généraux, acteurs essentiels depuis les dernières mesures de décentralisation, mais également l'Etat et l'ensemble des acteurs concernés doivent relever ce défi et résister aux discours populistes et simplistes qui entourent ces questions. Sinon ils prennent le risque, en toute connaissance de cause, de la partition de la société avec le danger de voir s'effondrer les derniers remparts qui nous protègent d'un retour à la violence et à la barbarie.

Roland Magnaudet

Martin Hirsch, ancien président d'Emmaüs, est Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté.

La pauvreté sous silence



Sommaire

A savoir page 2

Méditerranée page 3

Le débat pages 4/5

Portrait page 6

Association page 7

Culture page 8

RSA : les chômeurs et précaires vigilants

Jacqueline Balsan, responsable de l'association CREER - Maison de chômeurs et citoyens solidaires de Montpellier, et administratrice du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), était présente lors de l'Université d'été du MNCP. Elle a entendu Martin Hirsch, Haut commissaire aux solidarités actives du gouvernement, venu à leur demande, présenter le Revenu de solidarité active (RSA).

«Le débat était franc, raconte-t-elle, nous avons des questions claires et précises à lui poser mais nous n'avons eu que des réponses évasives. Nous posions des questions qu'il n'avait pas l'habitude d'entendre, car nous sommes directement concernés».

Pas de réponse donc aux questions suivantes :

- Pourquoi se borner aux personnes qui perçoivent le RMI ou l'API et ne pas prendre en compte l'ASS, l'AAH, les autres minima sociaux, le chômage à temps partiel ou très partiel, les moins de 25 ans, les travailleurs pauvres ?

- Favoriser la reprise d'activité à temps partiel, n'est-ce pas légitimer et accompagner l'utilisation de la flexibilité au sein de l'entreprise, n'est-ce pas institutionnaliser, banaliser la précarité ?

- Au terme de l'expérimentation, qui financera le RSA ? L'Etat et donc la collectivité publique (par le biais de la TVA sociale ?), les départements qui ont déjà le plus grand mal à financer le RMI ?

- Etant donnée la pression faite sur les allocataires du RMI

(aujourd'hui susceptibles d'être radiés !), le RSA n'est-il pas une façon d'imposer le retour vers des emplois de seconde zone s'inspirant du modèle britannique ?

- Le RSA aura-t-il un caractère obligatoire pour les personnes au RMI, en API, qu'advient-il en cas de refus ? N'assiste-t-on pas à une forme de «sécurisation des parcours des plus démunis» avec un durcissement des obligations et la disparition à terme du RMI ?

Et Jacqueline Balsan de poursuivre : «j'ai eu l'impression qu'il se cachait derrière l'expérimentation. Nous allons donc attendre mais aussi intégrer le comité d'évaluation pour avoir un regard sur les conclusions et la future mise en place de cette mesure, qui à ce jour ne nous donne pas l'impression d'être une mesure miracle, car elle contient trop de points douteux. Nous avons trop souvent vu des dispositifs alléchants qui précarisaient les personnes à vie. Sans parler des contrats aidés qui n'évoluent pas vers des CDI. Le RSA ne nous convainc pas. Pourtant nous comprendrions qu'un allocataire des minima puisse être séduit par le fait d'augmenter ses ressources. Cependant, il est de notre rôle d'avoir une approche globale, politique et d'éducation populaire.»

*Propos recueillis par
Pascale Balian*

Contes de la bêtise ordinaire

- «Allo, c'est l'ANPE. Pourriez-vous me passer M. X ?»

- «malheureusement pas, il est souffrant et il se repose.»

- «vous êtes qui ?»

- «le responsable de la structure qui l'héberge. Vous pouvez me laisser un message...»

- «ça tombe bien, je voulais vous parler : M. X a été convoqué pour un entretien et il n'est pas venu...»

- «je sais, il a été transporté par les pompiers et admis en urgence. Nous avons faxé à votre service un certificat d'hospitalisation Vous ne l'avez pas reçu ?»

- «oui, mais c'est la deuxième fois qu'il manque son rendez-vous et s'il ne vient pas à une troisième convocation, il sera radié.»

- «mais il n'avait pas reçu la première lettre car il y a des problèmes de distribution sur Aubagne. Vous le saviez et c'est pour ça que vous l'aviez reconvoqué...»

- «mais s'il ne vient pas à sa troisième convocation, il sera radié !»

- «j'avais compris ! de toute façon, il n'a aucun droit ouvert et ne s'inscrit que pour faire son dossier RMI. Je ne suis pas médecin et ne peux donc pas vous garantir qu'il sera rétabli pour cette prochaine entrevue !»

- «il est malade, alors ? il doit nous le

signaler car on doit suspendre son inscription s'il n'est pas en capacité de travailler...»

- «surtout pas ! Cela fait plus de quatre ans qu'il n'a pas effectué de démarches pour ses droits et votre action risque de finir de le marginaliser !»

- «vous êtes bien «travailleur social», non ? Vous comprenez bien que nous ne pouvons garder des gens qui ne peuvent travailler !»

- «... » (depuis quand un «travailleur social» applique à ce point les textes ? Bravo ! Celui-ci abat son travail en abattant des hommes, en assenant ces putains de consignes de merde comme sauf-conduit de sa bêtise). Total respect !!! Vous pouvez être fier : vos maîtres sauront apprécier à sa juste valeur votre zèle... mais sachez tout de même qu'en d'autres temps, des gens appliquaient aussi des textes qui envoyaient des gens dans des camps. Vous, vous les radiez ! Quel beau mot ! C'est pourtant un «terme de finances : raye que l'on passe sur quelque article d'un compte pour le rendre nul».

Je ne sais lequel se rend nul en procédant de la sorte... je vous laisse réfléchir...

Joe Ponsot

L'interculturalité en question à Pergignan

Le **Pôle Ressources de Développement Social (PRDS)** organise une journée d'étude sur le thème : «*Travail social et interculturalité*», mercredi 3 octobre 2007 au Lycée Pablo Picasso (ancien Clos Benet). Ce moment de réflexion permettra d'aborder l'histoire des migrations et la mise en mouvement de l'intégration. Il abordera l'approche interculturelle par la connaissance des représentations sur les comportements de l'autre, afin d'améliorer la relation et la communication entre publics et professionnels. Au programme des tables rondes : «*Le phénomène de migration. Un essai de typologie*», «*L'étranger : un autre moi-même ?*» ou encore «*L'interculturalité au plus près des territoires*».

contact : 04 68 08 20 75 -email : prds@wanadoo.fr

Je m'abonne

pour 1 an (11 numéros)

Tarifs 10 euros (1 exemplaire par mois) 50 euros (5 exemplaires par mois)

Nombre d'abonnements : _____

Je joins un chèque de _____ euros à l'ordre de Voisins Citoyens Méditerranée

Nom, Prénom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Localité : _____

Téléphone : _____

e-mail : _____

*Renvoyez votre bulletin complété, accompagné de votre règlement à
Voisins & Citoyens en Méditerranée - 80 Rue Paradis - 13006 Marseille*

V.C.M - Voisins Citoyens Méditerranée

Rédaction et Abonnement :

V.C.M - 80 Rue Paradis - 13006 Marseille
Tél : 04.91.33.39.86 - Fax : 04.91.54.15.09
v.c.m@wanadoo.fr - www.vcm.1901.org

Directeur de la publication :

Jacques ROUX

Comité de Rédaction :

Mireille AMIEL, Pascale BALIAN,
Michel BERARD, Habib KAANICHE,
Florence GIACOMETTI, Laurent LUBRANO,
Roland MAGNAUDET, Joe PONSOT,
André ROUSSELET

Maquette :

Pascale BALIAN

Dessins : Anh-Hao

Dépôt Légal : 27 décembre 2006

N° CCPAP : 0502 G 79581

ISSN : 1298 - 5988

Imprimerie : PANORAMA-OFFSET - 13014
Marseille

Entre espoir et désespoir

Arrivée en France en 1990, après la première Intifada, Leila Magnin se définit comme une Palestinienne chrétienne de Jérusalem. Les années et la distance n'ont rien entamé de sa détermination à lutter pour la paix dans cette région. Rencontre.

Leila Magnin a été contrainte de quitter son pays «à cause de la situation», lance-t-elle pudiquement. Elle s'informe chaque jour de la situation et mène grâce à l'Association médicale franco-palestinienne dont elle assure la présidence, des actions destinées aux Palestiniens.

Cette ancienne fonctionnaire du ministère du travail israélien à Jérusalem Est, membre de la Ligue des droits de l'Homme, était très impliquée dans le dialogue pour la paix ;

«j'étais membre de la Ligue de rapprochement entre Palestiniens et Israéliens, raconte t-elle. Nous nous rencontrions pour réfléchir sur notre façon de vivre ensemble, même si nous étions souvent débordés par les questions politiques. Les peuples entretiennent de très bonnes relations et nous prouvons qu'il est possible de vivre ensemble. La question est de savoir comment partager ce pays pour que chacun y ait sa place.»

Malgré ces années de dialogue et d'ouverture, cette militante de la paix a abandonné tout espoir : « Gaza est une prison à ciel ouvert avec un million et demi de prisonniers. Coupés de tout, sans emploi, sans autorisation de sortir, 98 % des personnes sont touchées par la pauvreté. Les enfants souffrent de carences alimentaires, du manque de soins. Les hôpitaux n'ont plus de médicaments. Il y a quelques jours, l'ONU a lancé un appel dans un journal palestinien car il n'y a plus d'eau potable à Gaza et l'eau sale s'écoule dans les rues.»

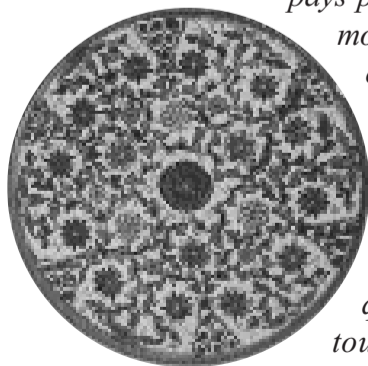
Quelle identité ?

Et Leila Magnin de poursuivre : « Gaza n'est pas un état. Je préfère garder le terme d'autorité palestinienne car dans les faits ce n'est pas un pays, nous n'avons aucune liberté, notre identité est à construire et nous n'avons même pas de monnaie. Ma sœur habite Jérusalem Est, elle perçoit un salaire en shekel (monnaie israélienne), paye son loyer en dollar, achète de l'huile d'olive en dinar jordanien. Quant à la Cisjordanie, je l'appelle «le pays peau de léopard». Chaque village est comme une tache de la peau d'un léopard.



Les villages et mêmes des quartiers sont éloignés ou coupés. Ce qui signifie que pour se déplacer, il faut franchir des points de contrôle israéliens, les checkpoints. Il faut parfois cinq minutes pour se rendre dans un quartier mais près d'une heure trente pour en revenir car il n'y a pas d'accès et on doit faire un immense détour. Et puis les checkpoints signifient des heures d'attente, une vérification de votre identité, la fouille au corps et l'humiliation. Le mur qui s'étend sur 650 kilomètres traverse tout le pays et coupe aussi des villages et des quartiers. Pour moi, c'est le mur de la honte mais aussi une bombe à retardement.»

Aujourd'hui, Leila milite pour la paix à distance. Son association a recueilli des fonds destinés à l'hôpital de Bethléem. Elle achète des produits artisanaux pour favoriser le développement local, parraine des enfants palestiniens et témoigne. Cet éloignement est involontaire. Leila Magnin a perdu son statut de résidente israélienne : « J'ai quitté le pays pendant plus de six



La céramique est l'un des savoir faire palestinien reconnu dans le monde.

mois, je n'ai plus de carte d'identité israélienne. Je suis une étrangère dans mon propre pays, je ne peux m'y rendre qu'avec un visa de touriste de trois mois.»

Elle sait aussi que là-bas, les gens ont perdu tout espoir de vivre en paix, «c'est ce que me disent ma famille et mes amis. Ils se sentent

perdus et abandonnés par tout le monde, livrés à eux-mêmes. Le conflit devient quotidien, du coup l'opinion publique se lasse, est moins sensibilisée, et tout risque de tomber dans l'oubli. Et puis on met tout le monde dans le même panier, les gens mélangent tout. Je vois le Hamas avant tout comme un parti politique, le choix des Palestiniens qui ont souhaité marquer la rupture avec le Fatah, ils pensent que le Hamas sera plus ferme pour négocier la paix avec Israël.»

Propos recueillis par Pascale BALIAN



De l'Europe à l'Etat palestinien en passant par la Méditerranée

La déclaration de Venise (13 juin 1980) contient les fondements essentiels de la position européenne sur la question palestinienne et définit une série de principes comme «... le droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région, y compris Israël, et la justice pour tous les peuples, ce qui implique la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien ...». Elle affirme que «...le problème palestinien qui n'est pas un simple problème de réfugiés, doit enfin trouver une juste solution.»

Deux autres dates sont à retenir : le Conseil européen d'Essen (décembre 1994) qui affirme la volonté d'établir un partenariat euro-méditerranéen. Et la conférence de Barcelone (novembre 1995) qui sert de cadre aux relations avec l'autorité palestinienne, mais aussi de lieu de dialogue politique et économique.

La déclaration de Barcelone marque le début d'une reconnaissance de l'Etat palestinien qui aura désormais sa place dans les échanges menés dans les domaines politique, économique, humain et culturel.

Leila Magnin

VAE : la vo

IL S'AGIT D'UN VÉRITABLE ÉVÉNEMENT POUR L'ACTION VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE) MENÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES PAR VCM. GÉRARD DONNAT, UN RÉSIDENT ACTIF DU LIEU À VIVRE DU MAS DE CARLES A OBTENU EN JUIN DERNIER UN DIPLÔME : UN CAP AGRICOLE.

CETTE PREMIÈRE VALIDATION A UNE DOUBLE VALEUR : ELLE COMBLE DE BONHEUR GÉRARD ET OUVRE LA VOIE À D'AUTRES. ELLE CONFIRME ÉGALEMENT LES HYPOTHÈSES ÉMISES PAR VCM SUR L'ACCÈS À LA VAE EN PARTICULIER ET SUR L'ACCÈS AU DROIT EN GÉNÉRAL.

ENFIN, ELLE APPORTE UNE PREUVE SUPPLÉMENTAIRE DE LA VALEUR ET DE L'IMPORTANCE DE RECONNAÎTRE LES INITIATIVES DE SOLIDARITÉ LOCALES. TÉMOIGNAGES.

Reconnaître des compétences

«La VAE est l'une des solutions possibles pour valider un parcours, lance d'emblée Maryvonne Combe. L'accompagnement permet de faire émerger la richesse d'un parcours souvent méconnu, de le valoriser et de lui trouver une cohérence».

Chargée de mener l'accompagnement spécifique auprès des «personnes actives» dans les initiatives de solidarité du réseau VCM, elle qualifie la réussite de Gérard, un résident du lieu à vivre du Mas de Carles (Gard) de «bonheur total. Cette rencontre a été un véritable enrichissement. Comme Gérard avait des difficultés pour écrire j'ai d'abord joué le rôle du tiers écrivain car la méthode VAE exige de décrire son activité dans un livret. Malheureusement cette méthode n'a pas été acceptée. Gérard a alors créé un dossier avec des photos. Nous sommes allés devant le jury sans aucune illusion, nous pensions qu'il obtiendrait une validation partielle. Mais l'élément déterminant est dû au fait qu'il ait accepté d'aller témoigner seul».

La méthode

Fidèle aux objectifs de VCM, l'accompagnement spécifique VAE est de permettre aux «actifs» des initiatives de bénéficier de leurs droits. «Dans le cadre d'un accompagnement VAE officiel, les personnes sont censées être autonomes, explique Maryvonne Combe. Elles ont un calendrier et des échéances à respecter. Tandis que j'apporte un soutien supplémentaire sans pour autant détourner les règles d'accès à la VAE. Je suis présente, disponible, je suis là pour éclairer et la personne trouve elle-même la réponse. Je ne pose pas de questions pour ne pas les remettre en situation difficile. J'évite tout ce qui fait souffrir.



Alors que dans les institutions d'accompagnement à la VAE on commence par questionner sur le parcours. J'aborde donc directement l'aspect professionnel. Je vérifie que les personnes concernées remplissent les conditions pour accéder à la VAE, que leur demande est recevable. Il arrive d'ailleurs parfois, que l'accompagnement aide la personne à se repositionner professionnellement, à se lancer dans un autre projet ou une formation.»

Cette première réussite marque donc tout à la fois l'aboutissement et la reconnaissance d'une démarche, «elle prouve que c'est possible et ouvre un avenir professionnel pour Gérard qui a désormais la liberté d'aller travailler ailleurs. C'est aussi une récompense personnelle car je

sais que cette démarche a suscité un chamboulement. Enfin, elle confirme la nécessité d'un accompagnement spécifique, d'un appui extérieur et complémentaire à l'accompagnement interne, ce que nous affirmons depuis huit ans. Même si encore aujourd'hui, dans certains cas, la mise en place reste difficile. Le ministère de l'Agriculture qui a validé le CAP, montre la voie à suivre».

Cette validation réussie confirme également la nécessité pour les organismes valideurs de sortir de l'obligation de la formation, pour s'approprier la culture VAE qui repose avant tout sur la reconnaissance de compétences.

Le projet VAE à VCM

La recherche action sur l'accès à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) des «actifs» des initiatives de solidarité locales, mené par VCM en collaboration avec le CEREQ, la DRTEFP et Espace Compétence, a démarré en 2000. Tout a commencé bien avant la mise en œuvre du dispositif VAE qui date de 2002, avec la création d'une «attestation d'activité». Il s'agissait alors d'établir une grille d'analyse des activités des actifs précisant les actes accomplis et le contexte de l'action.

Après des années de recherche-action, la nécessité d'un accompagnement spécifique dans le cadre des initiatives de solidarité appartenant au réseau VCM, a été reconnue en janvier 2005, notamment par le Conseil régional PACA qui finance l'action depuis cette date.

Ecrivain public et soutien moral

Référent insertion au lieu à vivre du Mas de Carles, Joël Lemerrier a soutenu, aidé et suivi le dossier VAE de Gérard Donnat ; «l'accompagnement que je peux effectuer est complémentaire de celui de Maryvonne Combe car je suis présent quotidiennement, raconte-t-il. Je l'ai aidé à réunir les preuves de son expérience professionnelle pour présenter sa demande de recevabilité. Entre chaque visite de Maryvonne qui permettait de cadrer le dossier avec les exigences administratives, j'étais présent et pas seulement moi mais toute l'équipe, pour aider Gérard à faire avancer les choses. Pour nous, poursuit-il, la VAE c'est l'histoire d'un combat : celui de la valorisation même des lieux à vivre. Dans le cas de Gérard, sa présence au Mas de Carles et son activité de maraîchage lui ont permis de rester en activité depuis son arrivée.»

Tout à la fois, Joël Lemerrier a soutenu, aidé et suivi le dossier VAE de Gérard lors de sa validation. Il est évident de voir que nous avons eu un soutien moral qui l'a accompagné tout au long de son parcours. C'est un plaisir de voir qu'il a fait ses preuves. Passer devant un jury est une expérience sociale et prof

Témoignages

Gérard Donnat est le premier diplômé du Mas de Carles. Une réussite qu'il assume non sans une certaine fierté...

«ça va faire sept ans que je suis ici et que je travaille dans le jardin. Je suis né dans le Vaucluse et j'ai toujours travaillé dans l'agriculture, depuis que j'ai 11 ans.»

Depuis son arrivée, Gérard exerce ses talents sur les vingt-six hectares de culture maraîchère du Mas de Carles. Présent chaque jour, il en connaît chaque

parcelle. Il raconte les tâches quotidiennes et le rythme des saisons : «en ce moment on ramasse les tomates, les haricots, les salades. En hiver, je taille les oliviers, les abricotiers et les cerisiers. A l'automne, je ramasse les olives pour les amener au moulin.» Toutes ses activités lui semblent normales, banales, mais à la lecture de son dossier VAE, on découvre ses compétences particulières pour reconnaître la maturité d'un melon, pincer les pousses de tomates, éviter que les mauvaises herbes n'envahissent les plantations. Il n'a pas son pareil pour entretenir les tuyaux d'arrosage spécifiques à l'agriculture biologique.

Lorsqu'on lui pose la question de son projet VAE, il dit simplement ; «je me suis lancé, je voulais avoir un diplôme car je n'en avais pas. Joël et Maryvonne m'ont aidé. Ils me posaient des questions, on faisait des brouillons puis je recopiais et ils corrigeaient les fautes.» Même évidence pour son entretien avec le jury VAE : «ils m'ont posé des questions et j'y ai répondu. Bien sûr j'étais ému mais je voulais tellement mon diplôme. Maintenant j'attends de le recevoir. Même si ça change rien dans ma façon de travailler la terre. Je suis content, ça me servira pour chercher du travail.»

Heureux et fier, il se risque même à quelques conseils : «il faut se lancer, écrire son dossier, mais on ne peut pas être tout seul.»



Bruno suit le chemin

Bruno est le deuxième «actif» du lieu à vivre à s'être lancé dans l'aventure VAE pour obtenir un CAP élevage. Vivant au Mas de Carles depuis 1993, il s'est formé sur le tas au métier de chevrier. Les gardes, la traite, les fromages n'ont aucun secret pour lui. «Quand je suis arrivé je ne connaissais rien aux chèvres, j'en avais même peur. Quand on m'a proposé de faire une VAE, j'ai accepté parce que j'étais bien dans ma tête et je me suis dit que j'avais l'expérience et que ça serait pour moi une évolution. Le dossier demande de la concentration, du sérieux, il faut réfléchir, écrire, et pour moi ce n'est pas évident. J'ai fait une formation dans une chèvrerie en Ardèche pour compléter ce que je sais faire. Il ne faut pas rester sur ses peurs, il faut être solide et entouré. Tout seul je ne l'aurais pas fait, j'aurais tout laissé tomber.»

Bruno évoque brièvement son appréhension à passer devant un jury : «c'est un peu comme une opération, on a peur avant d'y aller mais on sait qu'il faut le faire. Et après on va mieux. Je pense pas que le diplôme va changer ma vie personnelle, seulement ma vie professionnelle. Et puis ça fera plaisir à ceux qui m'ont aidé et c'est ce qui me fait plaisir.»



is écrivain public et soutien moral, Joël a maintenu son rendez-vous hebdomadaire avec de longues séances d'écriture. «Ce n'était pas baliser son métier sans support, il utilisait des mots pour expliquer. C'est comme cela que l'idée de faire un dossier avec des photos est venue et qui lui a permis de mettre en mots ses expériences. Ce diplôme est une reconnaissance qui lui a permis de valider même s'il n'est pas allé à l'école. Le jury équivaut selon moi à un rite de la vie professionnelle.»

Interview

Anne-Marie Charraud, secrétaire générale de la Commission Nationale de Certification Professionnelle.

VCM : Quel est votre "rôle" dans la recherche-action VAE menée par VCM ?

Anne-Marie Charraud : Je travaille sur le projet avec l'équipe de VCM depuis dix ans. Depuis 1997, la VAE (qui s'appelait VAP à l'époque) a beaucoup évolué dans sa dimension juridique, réglementaire et dans sa mise en application. Mon rôle a consisté à accompagner VCM dans l'appropriation des innovations et à faciliter la prise en compte des objectifs que nous poursuivions par les institutions nationales, régionales et locales. Il n'était pas aisé de faire admettre que des candidats aussi peu classiques que ceux vivant au cœur d'associations comme le Mas de Carles, les Mécanos du cœur etc... , puissent être des personnes qualifiées à part entière et pouvant de ce fait faire valider leurs acquis compte tenu des activités qu'ils exerçaient.

VCM : Comment percevez-vous cette première validation ?

A-M. C. : Pour moi c'est une grande victoire sociale. Au-delà de la validation d'acquis, notre ami du Mas de Carles peut montrer à travers le diplôme qu'il a acquis la valeur de son travail et de ses compétences qui étaient cachées jusqu'ici.

VCM : Que représente-elle pour l'action VAE ?

A-M. C. : Cette action a impliqué énormément d'efforts et de persévérance. On ne peut compter le nombre de démarches qu'il a fallu effectuer pour mettre simplement en place un accompagnement spécifique pour un traitement équitable des demandes de VAE. Il est toujours étonnant de constater combien il est difficile de simplement faire reconnaître ses droits lorsqu'on est en dehors d'une sorte de «norme» sociale ou économique fondée sur une représentation où l'on peut basculer très vite vers la marginalité.

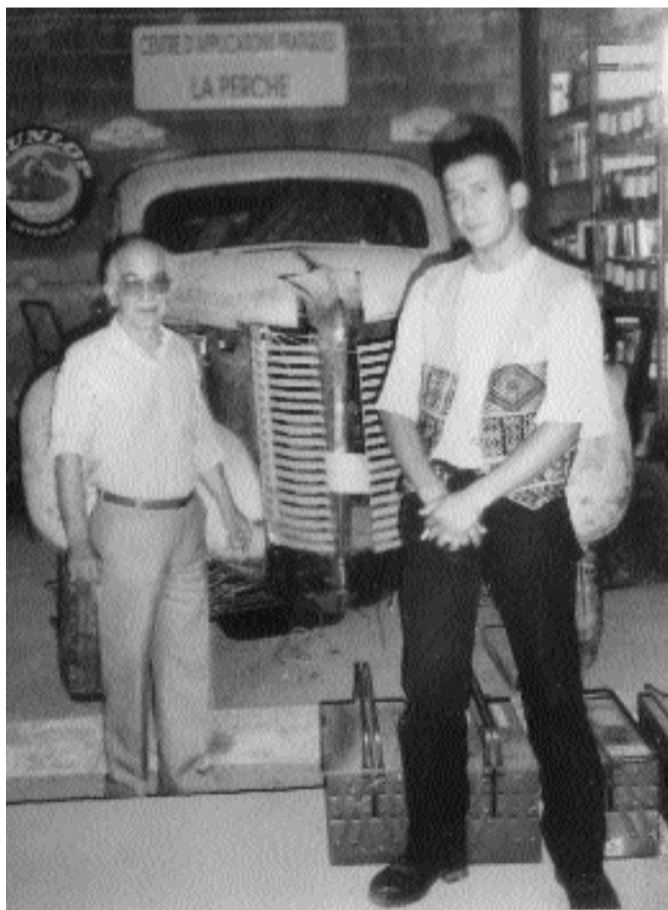
VCM : Comment s'inscrit-elle dans "l'histoire" de la recherche-action ?

A-M. C. : Les évolutions des procédures et de la législation portant sur la VAE ont impliqué de la part de VCM une adaptation constante au fil de ces dix années. Quand enfin une solution était trouvée pour entrer dans les «clous» institutionnels, soit la réglementation avait changé, soit c'étaient les acteurs, et il fallait alors réétudier les applications à concevoir, revisiter le réseau des acteurs revenir à la charge pour convaincre. Je noterai ici le soutien des partenaires de l'action qui tous ont su trouver dans cette «histoire» tourmentée les mots et les actes qui ont permis de garder le cap. La «cause» était si évidente et pertinente qu'il n'était pas possible d'abandonner.

Portrait d'un homme en colère

Les injustices sociales nous concernent et nous bouleversent tous plus ou moins. Le plus souvent, nous nous en arrangeons : il faut bien vivre. Mais Jacques Canaan arrive à l'âge respectable de 71 ans sans accepter d'arrangement, sans se calmer, toujours en colère. Cependant si sa rage rend parfois sa vie sociale difficile, si elle le brouille provisoirement avec tel ou tel responsable local elle n'est jamais stérile. Jacques Canaan est un homme de conviction et d'action.

On rencontre Jacques Canaan à quelques encablures de Gardanne (Bouches-du-Rhône), à Valabre, au Garage Social de la Perche. On traverse une cour pleine de véhicules et de matériel, oubliant pour l'instant 80m² de bâtiments «algéco» dont on aura à reparler, on pénètre dans un vaste hangar de 1400m², une ancienne tuilerie. Un espace est aménagé en garage, des véhicules de collection (2CV, 4CV, et d'autres aussi modestes) sont alignés, des entrepôts sont remplis de divers matériels en rapport avec la mécanique, l'un, plus inattendu, abrite des meubles de récupération, qui grâce à Georges Renesson et son association, iront aider des familles accédant enfin à un logement, mais dans l'incapacité de le meubler. On remarque une pile d'ordinateurs que l'association «Numérique» utilisera bientôt pour initier des jeunes en mal de formation. Et l'on cherche le bureau de Monsieur le président. Il se cache en haut d'une échelle métallique, dans une sorte de soupente ou de mezzanine. Tout ce qu'il contient, le strict minimum nécessaire, a visiblement



été récupéré ici ou là. Le président n'en a cure. On note sur une étagère un portrait au fusain du général De Gaulle, discret, mais qui attire l'œil dans ce lieu si peu «décoré» et dans un coin, sagement posés deux drapeaux, celui de la France et celui de l'Europe. A y repenser, le personnage qui vous a accueilli quelques

instants pus tôt, cachant sa calvitie sous une casquette de capitaine, maigre et sec, avec quelque chose de Don Quichotte, la grande taille exceptée, ne pouvait pas travailler dans un autre espace...

Cela n'a pas toujours été le cas. D'abord militaire, après des études chez les Jésuites, Jacques Canaan a été chef d'entreprise pendant de longues années. Gageons que ses bureaux étaient différents. C'est depuis sa retraite que cet humaniste convaincu, qui ne se laisse étiqueter ni à droite ni à gauche, a décidé de fonder, puis de gérer une association pour la réinsertion sociale des jeunes par le travail manuel. Il y a investi 15 ans de sa vie, son temps et ses compétences, son argent et sa santé (au sens propre puisqu'il a du subir une opération de la carotide et se faire poser quatre stems dans des artères encombrées).

Une déclaration d'intention

Comme un accident dans son itinéraire, on signalera une candidature –non suivie d'effet– aux législatives de 2002, dans la Saône-et-Loire. Un accident intéressant puisque dans sa déclaration de foi et d'intentions, Jacques Canaan insistait sur ses convictions de toujours, la nécessité de combattre sur le terrain tous les phénomènes d'exclusion, de réconcilier ville et ruralité, d'exiger des réformes simplificatrices et allant dans le sens de l'égalité dans l'administration et la fis-

calité, d'éradiquer le chômage, d'aider les petites entreprises... Depuis, il n'a pas été élu, et il s'est réinstallé en Provence, mais il travaille activement à mettre ses principes en pratique.

C'est un personnage étonnant de vitalité, d'ardeur, d'humour, de véhémence. Son vocabulaire est



émaillé d'injures ou d'imprécations (toujours justifiées et auxquelles on se rallierait volontiers). Il déteste les nantis, les crétins diplômés, les gens qui s'abritent derrière le sacro-saint principe de précaution pour éviter toute prise de risque dans tous les domaines, les magouilleurs et les profiteurs de tous poils, les chefs d'entreprise qui n'ont pas compris qu'il était de leur devoir d'accompagner les gens qui vont se retrouver au chômage, les indifférents, la bonne société qui s'empiffre. Il manie plus facilement l'invective qu'il n'est capable de parler de tout ce qu'il a réussi contre vents et marées. Il faut feuilleter un album de photos pour voir tout ce qu'il a su imaginer pour inciter « ses jeunes » à reprendre une vie sociale ou poser des questions précises pour apprendre que le garage social a aidé environ 1140 personnes, leur consentant un micro crédit que tous (moins une dizaine d'exceptions) ont respecté scrupuleusement. C'est comme par hasard que l'on apprend que La Perche a servi d'exemple pour de multiples entreprises similaires de Perpignan à Sarlat, du Calvados à Rennes.

Il cite parfois des gens qui l'ont marqué. Ainsi de l'abbé Pierre, rencontré à Paris en 1992, il a retenu une leçon, «si on veut faire quelque chose avec des exclus, lui avait dit l'abbé, il ne faut pas leur imposer les méthodes habituelles de production, mais s'adapter à leurs possibilités de production.» Leçon retenue, comme il a retenu celle de Leprince Ringuet, disant que moins on faisait étalage de ses compétences, plus on était capable de s'approcher des gens. Il ne faut pas les étaler ses compétences mais il faut les cultiver, Jacques Canaan proclame

volontiers que les entreprises d'insertion doivent être dirigées par les meilleurs, et gérées comme de vraies entreprises, l'amateurisme ou le laisser-aller lui sont insupportables.

Exténué par la difficulté de sa tâche, mis en garde par son cardiologue, lassé de quémander des subventions jamais assurées, Jacques Canaan déclare qu'il va mettre la pédale douce (personne n'y croit au fond, même pas lui sans doute). Il a pris quelques sages décisions, une semaine par mois il se repose en Bourgogne au lieu de travailler à plein temps à Valabre. Il va mettre en veille pendant quelques temps l'atelier de mécanique et rentabiliser les locaux en exposant des voitures de collection.

Les Algéco (de récupération) installés dans la cour, et dont on parlait au début, sont en cours d'aménagement, ils abriteront des stages de formation. Par ailleurs un projet de lieu de vie du côté de Gap est aussi à l'ordre du jour, mais on en parlera plus tard. Jacques Canaan vocifère et sourit, n'a pas l'intention de s'arrêter, mourra probablement à la tâche comme Molière est mort sur scène, et même si l'on se plaint parfois de son caractère, on est finalement content de savoir que de pareils phénomènes existent.

Mireille Amiel

<http://\assolaperche.free.fr>

Quand une amie s'en va

C'est à la fin de l'été que nous avons appris, presque par hasard, le décès de Marie-Anne Aubert. Nous en sommes désolés et nous présentons à tous ceux qui l'ont connue dans les associations où elle travaillait, à tous ses amis, nos condoléances très sincères.

Marie-Anne était un personnage, un curieux et attachant personnage, elle a participé durant quelques mois à notre comité de rédaction, avant d'en être empêchée par l'accident de santé qui devait l'emporter, et nous lui devons autant d'idées, de suggestions, de remarques pertinentes, que d'articles que vous avez pu lire dans ce journal. Son terrain de prédilection était la région des Cévennes, elle y résidait, elle y travaillait, elle la photographiait, elle en étudiait les particularités jusqu'à écrire un livre sur "Les pierres sèches" qui a séduit tous les connaisseurs. Mais plus que les paysages, c'est les humains que Marie-Anne aimait, photographiait, interrogeait, aidait, avec simplicité, entêtement, application. Elle nous manque, comme elle manque sans doute à tous ceux qui l'ont approchée.

La rédaction



Dix ans de semences solidaires

Au cœur du «poumon vert» avignonnais, l'association d'insertion Semailles a fêté ses dix ans de labeur le 15 septembre dernier. Forum au lycée agricole, visite des jardins de maraîchage, soirée musicale et soupe au pistou ont rythmé une journée aux saveurs de la solidarité.

Née en 1997, l'association Semailles cultive aujourd'hui plus de six hectares de légumes bio distribués en vente directe : 300 paniers hebdomadaires régulent les familles du Vaucluse.

«Vous avez besoin de légumes, ils ont besoin de travail. Alors, ensemble cultivons la solidarité !» résume Jacques Pouly, directeur du jardin d'insertion.

Et, c'est ainsi que Semailles laboure les idées reçues sur l'exclusion sociale touchant les personnes très éloignées de l'emploi. A bout de bras, les vingt-trois salariés en insertion, les encadrants maraîchers et administratifs, sans oublier les centaines d'adhérents associent une activité économique locale et l'utilité sociale. Quant au support de la terre, il offre trois atouts de taille pour



cette dynamique collective : la valorisation de l'agriculture bio, la considération des projets personnels d'insertion et l'éducation à l'environnement.

En effet Céline, animatrice, déclare que cette année 1500 enfants de 18 établissements scolaires ont participé à des ateliers pédagogiques afin de «connaître les richesses de la nature pour mieux la respecter.» Finie l'image des rondelles de carottes surgelées. Au jardin, les enfants trifouillent la terre, reconnaissent les plantes et les "bébêtes", sèment, entretiennent et récoltent le fruit de leur travail. Mais la nouveauté 2007 s'enracine dans le monde des parfums. Sept horticulteurs remettent en valeur deux hectares pour façonner des bouquets de fleurs à la saison prochaine. Voilà la trouvaille pour apprendre un boulot haut en couleurs.

Marie Bové



Semailles
2412, av. de la Croix Rouge
84000 Avignon
tél. 04 90 87 44 31

Faits et gestes à l'abri

Le 15 septembre dernier, c'était la fête au hameau de Besse, au fin fonds des Cévennes, où l'association «Faits et Gestes» inaugurait avec fête, théâtre (1) et banquet son superbe local. Depuis 2004, Jean-Marc et Karine, bientôt rejoints par une équipe de bénévoles ont fondé cette association destinée avant tout, mais pas exclusivement, à diffuser le yoga.

Pour Karine et Jean-Marc le yoga n'est pas une tocade ou un passe-temps c'est une sorte de philosophie de vie. Rien de folklorique ou de léger dans ce projet de longue haleine. Jean-Marc en est à sa quatrième année de formation (avec voyages réguliers à Aix-en-Provence, qui n'est pas si proche...) et Karine projette de parfaire ses compétences.

Jean-Marc habite depuis plusieurs années l'école du village qui n'a pas résisté à l'exode rural et était abandonnée depuis près d'un demi siècle. Le vaste préau a été remis en état très professionnellement par Jean-Marc, Karine et Tristan. Les fonds nécessaires ont été fournis par une souscription auprès d'amis. Des dons de matériel ont aussi été très nombreux. Le local est désormais en mesure de servir de salle d'application et de salle de réunion pour des représentations théâtrales, des soirées dansantes ou des discussions. Car les hivers cévenols sont longs et parfois rudes et si les hameaux sont très peuplés en été, ils sont bien souvent vides la mauvaise saison venue. D'où l'envie de «créer du lien», de redonner aux gens l'occasion d'échanges et de partages en tous genres.

Longue vie donc, à cette nouvelle association dont nous vous reparlerons sûrement

Mireille Amiel



(1) La partie théâtrale a été assurée par une troupe marseillaise qui pratique le théâtre, la danse et le chant et sur laquelle nous reviendrons très prochainement.

Musique

Music is the weapon of the future

S'il fallait désigner un musicien emblématique de l'Afrique depuis l'émergence en Europe des multiples courants provenant de ce continent, nul doute que nombreux seraient ceux qui citeraient ce personnage hors du commun, car à la fois charismatique leader politique et social et créateur à lui tout seul d'un vrai genre synthétisant au mieux tradition africaine et modernité occidentale «l'afro-beat», nommé : FELA.

Fela Anikulapo Kuti, né en 1938 au Nigéria d'un pasteur et d'une enseignante politisée, se destine très vite à la musique : sa quête d'une préservation de la culture et des traditions africaines mises à mal par le colonialisme va rapidement influencer sur sa musique, mais aussi sur ses textes, où il se fait le chantre de la négritude et de l'africanisme. Ceux-ci vont se durcir devant les méfaits du postcolonialisme inhérents aux jeunes démocraties africaines : ses attaques violentes contre la corruption, le népotisme, les exactions de l'armée vont lui valoir ferveur et admiration des foules mais aussi haine des pouvoirs en place au point que, devenu une figure incontournable de la vie politique (il va même jusqu'à créer sa propre république : «Kalakuta» et se présenter aux élections présidentielles), la fin de sa vie sera assombrie par de multiples violences, arrestations, tabassages, années de prison. Et «l'afro-beat» alors ? Indissociable de son combat, Fela va mettre au point dès le début des années 70 et peaufiner pendant quinze ans son «arme musicale» qui se décline en longues pièces hypnotiques propres à mettre l'auditeur en état de transe. Basées sur des rythmes tribaux très syncopés, lourds et complexes sur lesquels une guitare funky soul plaque un



riff obsédant à la James Brown en arrière plan tandis qu'un ensemble de cuivres procède par riffs identiques au premier plan, elles laissent le soin au leader d'accentuer le climat par des interventions vocales relayées par les choristes que ponctuent des solos développés au saxophone ou au piano et à l'orgue, d'influence jazzy.

Entièrement rééditée après sa mort, cette œuvre très riche bien qu'ultra-codifiée (tout y est sublime pas une seule note à jeter... même fausse !) envoûte toujours autant trente ans après nombre de musiciens créent de l'afro-beat en 2007... y compris les deux fils de Fela, Femi et Seun.

A son décès en 1997, plus d'un million de personnes se presseront à ses funérailles. Adulé de tout un peuple, il restera de la race des grands dont point n'est besoin de citer le patronyme. Le simple énoncé de leur prénom suffit.

Le Salsifis cagoulé

Livres

Quand le patient redevient citoyen

La médecine qui se développe est essentiellement fondée sur des preuves, les relations de cause à effet. Elle est une pensée qui calcule et pas, une pensée qui médite. L'auteur le regrette et affirme que seule une pensée qui médite, une pensée réflexive nourrie d'un questionnement sur les états affectifs ressentis au cours de la rencontre avec le malade peut donner une substance éthique à la décision. Ceci au-delà de la compassion qui, en soi, n'est pas éthique.

L'exigence de justice fonde son analyse et s'appuie sur trois principes éthiques : autonomie (s'engager à faire participer le patient au processus décisionnel), bienveillance (accomplir au profit du patient un bien qu'il puisse reconnaître en tant que tel) et non-malfai-

sance (épargner au patient un préjudice moral ou physique qui ne ferait pas sens pour lui).

Il étend sa réflexion aux contextes décisionnels, aux émotions et règles de conduites.

Ce livre s'adresse certes d'abord au milieu médical. Toutefois l'auteur n'est pas médecin mais philosophe, membre du conseil consultatif national d'éthique et même marseillais.

Est-ce parce que l'alliance médecin malade (avec la relation parent enfant) est historiquement une relation reconnue comme asymétrique que la réflexion éthique est aussi avancée ? En tout cas, je trouve cette lecture, cette approche très utile. Le patient redevient citoyen.

A.R.



Petit traité de la décision médicale
Par Pierre Le Coz
Seuil 196 pages
15 euros

Cinéma

Quatre mois, Trois semaines et deux jours.
de Cristian Mungiu, Palme d'Or, Cannes 2007

Depuis quelques années, le jeune cinéma roumain est remarqué dans les festivals internationaux. En 2007, c'est un cinéaste de 39 ans, Cristian Mungiu qui a remporté la Palme d'Or pour un film inouï à la fois admirable et à la limite de l'insupportable.

L'histoire se situe deux ans avant la chute de Ceausescu. Une jeune femme se retrouve enceinte sans pouvoir assumer cette grossesse. L'avortement est sauvagement réprimé dans son pays, elle n'a pas d'argent. Elle va, aidée d'une amie courageuse et déterminée, mais trop tard pour que l'action soit facile et sans risque (d'où le titre), trouver un avorteur (de la pire espèce) et se tirer finalement de cette terrible situation. Ce résumé ne donne qu'une vision restrictive et presque caricaturale du film. Plusieurs critiques l'ont comparé à *Rosetta* des frères Dardenne. Il s'agit ici aussi d'un thriller éthique où tout se joue en quelques heures, où les rebondissements sont multiples et parfaitement maîtrisés, tenant le spectateur en haleine. Ce qui est menacé, mais sauvé, c'est certes la vie et la liberté des deux jeunes protagonistes, mais surtout, la dignité humaine, le droit de choisir, le sens de la responsabilité.

Il ne faudrait réduire cette œuvre ni à une critique du système Ceausescu, ni à un plaidoyer pour le droit à l'avortement, il va bien au delà de ces deux questions, pourtant clairement posées. La réussite du film tient aussi au jeu des acteurs et tout particulièrement de Laura Vasiliu et la sublime Anamaria Marinca. Le film distingué à Cannes, outre la récompense suprême par le «Prix de l'Education nationale» n'est cependant pas à mettre sous tous les yeux, sans préparation ou discussion. Outre une scène hyper violente de quelques secondes, son atmosphère, tout ce qui est suggéré sans être montré, en font un film d'adulte, et même d'adulte averti. On en sort «sonné» et admiratif.

Mireille Amiel

SIKCO, le nouveau brûlot de Michael Moore

En 2004, *Fahrenheit 9/11* valait à son auteur une Palme d'Or (sans doute discutable) et la notoriété. Une critique virulente du système américain nous était proposée, par un documentariste de talent doublé d'un pamphlétaire redoutable, qui chemin faisant commençait une démonstration, celle des dérives mortelles du capitalisme Michael Moore récidive avec *Sicko*. Il dénonce cette fois le système américain de santé, et plus généralement celui de la privatisation de tous les services dans un pays où l'argent est la seule valeur reconnue. Pour se soigner en Amérique il faut avoir de l'argent et se payer (très cher) une assurance privée. Deux résultats : ceux qui n'ont pas l'argent nécessaire ne sont pratiquement pas soignés, et ceux qui ont de quoi se payer une assurance n'ont aucune certitude de l'être correctement et sans courir à la ruine, tant les assurances se "couvrent" en écartant les maladies graves, en refusant les examens chers, en multipliant les clauses exclusives. Aucun doute, les cas rapportés ici, souvent tragiques, sont réels, Moore a su trouver des témoins, des preuves et pose les vraies questions : celle du prix de la santé et de l'égalité des citoyens devant les soins. Pourquoi faut-il alors qu'il nous agace par une systématisation totale et qu'il affaiblisse son propos en nous proposant le Canada, la France et Cuba, comme des modèles parfaits, ce que nous ne pouvons, hélas, guère admettre. Tel qu'il est ce film aide sans doute à réfléchir : d'abord comment des Américains, dont tout prouve qu'ils nous valent largement ont-ils pu se laisser entraîner dans un tel système (et persister en élisant G.W. Bush par deux fois) ? Et plus encore pourquoi nous, Français réputés si civilisés, si soucieux des droits de l'homme ne luttons nous pas davantage contre les dangers d'une privatisation outrancière qui dans le domaine particulier de la santé, installe des exclusions et des systèmes à deux vitesses ?

M.A.